



**A Saint-Priest, le mardi 31 mars 2020,**

Au vu de la situation sanitaire nationale et internationale, des mesures prises par les différentes autorités , **l'AS Saint-Priest a pris la décision d'annuler ou de reporter les différents évènements initialement prévus pour cette fin de saison.**

**Par conséquent, les évènements suivants sont annulés :**

- **Tournoi U8 / U9 du samedi 25 avril 2020.**
- **Challenge Michel Maillard des 21, 23 et 24 mai 2020.**
- **Tournoi Inter-Entreprises.**

**Les évènements suivants sont reportés, le club tentera de les reprogrammer :**

- **Concours de coinche du 10 avril 2020.**
- **Loto du du 19 avril 2020.**
- **FootGolf partenaires.**

Concernant une éventuelle reprise des entrainements et des compétitions, l'AS Saint-Priest s'alignera sur les futures consignes des instances compétentes. Nous vous communiquerons toutes les informations sur nos différents supports de communications en temps venu.

En attendant, merci de respecter les consignes sanitaires prononcées par le gouvernement.

« Plus vite nous appliquerons les directives, plus vite nous nous retrouverons sur les terrains de football ! »

Le comité directeur de l'AS Saint-Priest



A Saint-Priest, le mardi 31 mars 2020,

Au vu de la situation sanitaire nationale et internationale, des mesures prises par les différentes autorités, **l'AS Saint-Priest a pris la décision d'annuler le Challenge Michel Maillard 2020** prévu les 23 et 24 mai 2020 ainsi que le tournoi qualificatif du 21 mai 2020. C'est bien évidemment avec une grande tristesse que cette décision a été prise, mais la santé de tous les acteurs est prédominante.

Depuis près d'un an, le club a travaillé sur cette édition 2020 qui aurait dû être un tournant pour cet événement. 8 clubs professionnels français, 2 clubs professionnels étrangers, 7 clubs amateurs français et 3 clubs amateurs étrangers auraient dû disputer cette superbe fête du football les 23 et 24 mai prochains.

Les risques sont bien trop importants pour le club et la pérennité du Challenge :

- **Sanitairement**, le club ne peut se permettre de prendre le risque de réunir des centaines de personnes sur un site.
- **Financièrement**, le club a déjà engagé des frais et ne peut risquer d'engager plus d'argent ne sachant pas comment sera la situation sanitaire au moment du tournoi.
- **Logistiquement**, vis-à-vis des compagnies aériennes ou ferroviaires, mais également de nos partenaires hôtelier, imprimeurs, traiteurs, ...

Cette décision s'avère donc la plus responsable pour le bien de tous,

En attendant, merci de respecter les consignes sanitaires prononcées par le gouvernement.

« Plus vite nous appliquerons les directives, plus vite nous nous retrouverons sur les terrains de football ! »

Le comité directeur de l'AS Saint-Priest